

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022**

Session ordinaire du conseil, sous la présidence de monsieur Mario Gendron, maire, tenue le 4 avril 2022 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 7 mars 2022
- 2) Réunion de travail du 29 avril 2022

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. – Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.
- 3) Cookshire-Eaton Innovation – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 mars 2022.
- 4) SPA de l'Estrie – Dépôt du rapport annuel pour l'année 2021.
- 5) Ressources humaines – Transfert d'emploi de monsieur René Lavigne à titre de directeur du bureau de projets.
- 6) Ressources humaines – Démission de madame Mélanie St-Pierre à titre de directrice du développement communautaire, des communications et des loisirs.
- 7) Ressources humaines – Lettre d'entente numéro 14 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs-CSN concernant les mesures transitoires sur la prévention au travail prévue à la loi.
- 8) Ressources humaines – Lettre d'entente numéro 15 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs-CSN concernant les frais de déplacement.
- 9) *Règlement numéro 40-2005 relatif aux frais de déplacements des membres du conseil et du personnel de la municipalité* – Abrogation.
- 10) Projet de déploiement du réseau de fibres optiques de la MRC du Haut-Saint-François – Demande de consentement municipal pour l'installation de câbles de fibres optiques et d'équipements sur le

réseau public en bordure de routes municipales et certaines portions en enfouies (projet S13588A - PE200035).

- 11) Projet de déploiement du réseau de fibres optiques de la MRC du Haut-Saint-François – Demande de consentement municipal pour l'installation de câbles de fibres optiques et d'équipements sur le réseau public en bordure de routes municipales et certaines portions en enfouies (projet S13588A - PE200043).
- 12) Projet de développement Sawyerville – Contre-offre de vente de terrains à madame Lorraine Gagnon et monsieur Pete Lachance.
- 13) Projet pilote pour le déneigement – Abrogation de la résolution numéro 2021-11-8018.
- 14) Barrage Sawyerville – Mandat de représentation pour la déclaration de conformité des travaux de réfection au MELCC.
- 15) Centre communautaire Bulwer – Autorisation de dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien à l'action bénévole (SAB).
- 16) Autorisation de dépenses au nom de la municipalité – Demande de carte de crédit Desjardins pour le directeur des Travaux publics.
- 17) Sûreté du Québec – Paiement de la quote-part pour l'année 2022.
- 18) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement du forfait annuel de consultation pour l'année 2022.
- 19) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant divers dossiers.
- 20) Les services exp inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.
- 21) Archi Tech Design inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant les casernes de Johnville et Sawyerville.
- 22) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.
- 23) Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels progressifs concernant le mandat de vérification pour l'année 2021.
- 24) Transport S. Rouillard inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant le transport d'eau potable vers le réservoir municipal.
- 25) FNX Innov – Paiement d'honoraires professionnels concernant la conception des travaux de réfection du barrage Sawyerville (no X0002545).
- 26) Groupe FBE inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'évaluation des compensations des pertes financières subies par le ou les producteurs agricoles selon les aires de protection de sources d'eau potable.
- 27) La cartoucherie inc. – Soumission pour le renouvellement d'une imprimante à l'Hôtel de ville.

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Demande d'autorisation à la CPTAQ – Résidence de tourisme au 391, chemin Gamache (lot 5 629 030).
- 2) Demande d'autorisation à la CPTAQ – Réparation de machinerie agricole dans un bâtiment complémentaire situé au 210, route 108 (lot 4 486 535).
- 3) Demande d'autorisation à la CPTAQ – Projet d'agrandissement industriel sur le lot lot 4 487 131, situé au 705, rue Pope (zone I-107) sur une partie du lot 4 487 190 (zone RU-009).

H. Développement, communications et loisirs

- 1) Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement d'adhésion et nomination d'un représentant avec la directrice du service.
- 2) Politique et procédures de communication – Adoption.
- 3) Ressources humaines – Embauche de madame Kassandra Dubé Ruel à titre de coordonnatrice aux camps de jour pour l'année 2022.
- 4) Cœur Sawyerville – Proposition de projet de Nature Cantons-de-

l'Est.

- 5) Bibliothèque Sawyerville – Remerciements et suivi pour la rampe d'accès.
- 6) Projet de prolongement du réseau de sentiers et trottoirs de bois au Parc du Barrage de Sawyerville – Mandat à Nature Cantons-de-l'Est pour la demande d'autorisation au MELCC.
- 7) Projet de prolongement du réseau de sentiers et trottoirs de bois au Parc du Barrage de Sawyerville – Autorisation de signature de la demande d'autorisation au MELCC.

I. Travaux publics

- 1) Achat d'un tracteur à gazon – Adjudication de contrat.
- 2) Projet de restauration complète du tablier du pont Camiré – Soumission pour la commande de bois.
- 3) Stabilisation du ruisseau de Cookshire – Offre de services pour une caractérisation des sites et présentation des demandes d'autorisation environnementale.
- 4) Stabilisation du ruisseau de Cookshire – Offre de services pour les plans et devis.
- 5) Appel d'offres pour l'approvisionnement en matériaux granulaires 2022 – Adjudication de contrat.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Ressources humaines – Démission de madame Marilyn Carrier à titre de préventionniste.

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

- 1) *Règlement numéro 297-2022 décrétant un emprunt de 1 825 000 \$ afin de financer une partie de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 – Avis de motion.*
- 2) *Règlement numéro 298-2022 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité – Avis de motion et dépôt du projet de règlement.*

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 296-2022 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux – Adoption du second projet de règlement.*
- 2) *Règlement numéro 291-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 286-2021 de Cookshire-Eaton afin d'agrandir la zone P-202, à même la zone RE-203 – Adoption.*

N. Varia

- 1) Les Fleurons du Québec et le Conseil canadien du jardin – Proclamation de l'Année du Jardin 2022.
- 2) Association canadienne pour la santé mentale – Proclamation de la semaine de la santé mentale du 2 au 8 mai 2022.

O. Période de questions

P. Ajournement ou clôture de la séance

A) Présences et ouverture

Monsieur le maire Mario Gendron préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire du 4 avril 2022 ouverte à 19 h 30.

B) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-04-8186

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 avril 2022 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption de procès-verbaux

1) Séance ordinaire du 7 mars 2022

Résolution 2022-04-8187

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Réunion de travail du 29 mars 2022

Résolution 2022-04-8188

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 29 mars 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Période de questions

- 1) Madame Manon Élisabeth Carrier questionne le conseil municipal sur :
- le départ de la directrice du développement communautaire, communications et loisirs. Le conseil confirme son remplacement et que le poste sera affiché cette semaine.
 - l'importance du suivi du dossier de subvention au Parc des Braves, afin de recevoir les activités cette année.
 - le suivi du projet du Pont Couvert au directeur général, qui indique la réalisation prévue cette année.
 - le besoin de logements HLM, dont il est proposé de vérifier avec le Domaine de la Colline ou d'autres projets d'habitation possible.
 - les membres du conseil municipal représentant le comité Cœur villageois, dont le maire répond, soit : la conseillère Daphné Raymond et la conseillère Josée Pérusse.

Elle ajoute que le Bureau d'information touristique a comblé son personnel pour cette année. Enfin, elle demande qu'une affiche clignotante demandant le ralentissement routier soit installée face à

chez elle près du Parc Castonguay. Le directeur général et le maire verront au suivi auprès de la Sûreté du Québec lors de leur rencontre prévue le 26 avril prochain.

- 2) Monsieur Gilles Guimond remercie le directeur général pour son suivi de questionnements à la dernière séance. Il questionne le conseil municipal sur l'utilisation du terrain de balle du secteur Cookshire, dont le conseil municipal indique que les équipements de baseball seraient récupérés aux autres terrains de la municipalité et que ledit terrain serait utilisé pour des activités de soccer et du service d'animation estivale. Monsieur Guimond termine en demandant si des activités de baseball libre ont lieu sur le territoire, ce que la conseillère Daphné Raymond confirme pour le secteur Sawyerville. Il est demandé de publiciser cette information et de publiciser toute information de la municipalité (loisirs, projets par exemple), ce que le conseil acquiesce.

E) Correspondance

Résolution 2022-04-8189

Fédérale

1. (aucune)

Provinciale

2. Ministère des Transports du Québec – Avis de travaux de réfection des routes 108, 212 et 253 à Cookshire-Eaton pour une durée de huit semaines, prévue du 2 mai au 26 juin 2022 (travaux de jour, sauf pour le planage et pavage à l'intersection des routes 108 et 253 qui se feront de nuit de 19h à 6h);
3. Hydro-Québec – Avis de travaux pour une modification majeur au réseau pour le raccordement de l'immeuble sis au 192, chemin Gendron (prévu d'ici le 9 août 2022);
4. Commission municipale du Québec – Avis de publication des rapports d'audit des municipalités;
5. Ministère de la sécurité publique – Infolettre d'information *Inter-Action Express* de mars 2022;

Municipale

6. Centre d'Action bénévole du Haut-Saint-François – Semaine de l'action bénévole du 24 au 30 avril 2022 sous le thème « Bénévolier, change la vie! » et Gala des oscar le 30 avril 2022 au Centre communautaire de Johnville;
7. Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François – Invitation à la Concertation du Haut-Saint-François contre les violences basées sur le genre le 26 avril, de 9h à 12h (avec dîner gratuit disponible sur place), au 221, rue Saint-Ouest à East Angus;

Scolaire

8. (aucune)

Associations

9. (aucune);

Offres de service

10. Excavation Toulouse – Avis d'ajustement de surcharge de 5% sur la liste de prix;
11. Jour de la Terre – Offre de conférences dans la municipalité pour la sensibilisation à l'écoresponsabilité et la célébration du Jour de la Terre.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que la correspondance soit déposée aux archives

municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) Administration générale et financière

1) Comptes du mois.

Résolution 2022-04-8190

Compte salaires

206 105,69 \$

Compte général

202200267 (I)	JEAN-GUY DESINDES	727,43 \$
202200268 (I)	JEAN-GUY DESINDES	181,85 \$
202200270 (I)	CHRISTOPHER MAGUIRE	722,72 \$
202200271 (I)	CHRISTOPHER MAGUIRE	361,36 \$
202200293 (I)	JEFF CROSS	2 600,00 \$
202200294 (I)	LOISIRS DE JOHNVILLE INC	1 914,75 \$
202200296 (I)	BELL CANADA	1 845,16 \$
202200297 (I)	TELMATIK	247,94 \$
202200298 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE CARRIER INC.	119,43 \$
202200299 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	287,80 \$
202200300 (I)	AG MINI EXCAVATION	2 069,55 \$
202200301 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	909,05 \$
202200302 (I)	MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 042,95 \$
202200303 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 164,13 \$
202200304 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	3 002,10 \$
202200305 (I)	CREATIONS JADE	938,13 \$
202200306 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	174,67 \$
202200307 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	27,87 \$
202200308 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	192,78 \$
202200309 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	1 001,34 \$
202200310 (I)	PAGNETDU CANADA INC.	25,12 \$
202200311 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	221,06 \$
202200312 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	3 455,03 \$
202200313 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	3 020,32 \$
202200314 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	3 552,74 \$
202200316 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	454,15 \$
202200317 (I)	LA CARTOUCHERIE	1 101,49 \$
202200318 (I)	ZERO CELSIUS	728,77 \$
202200319 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	11 024,32 \$
202200321 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	617,59 \$
202200322 (I)	DISTINCTION REMBOURRAGE	689,85 \$
202200323 (I)	LETTREGE DIONNE INC.	34,49 \$
202200324 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	53,98 \$
202200325 (I)	CMP MAYER INC.	1 491,51 \$
202200327 (I)	SLIC	10,34 \$
202200328 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	423,85 \$
202200329 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	3 248,06 \$
202200330 (I)	TARDIF DIESEL INC.	726,54 \$
202200331 (I)	SEAO-CONSTRUCTO	3,94 \$
202200332 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	282,85 \$
202200333 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	301,30 \$
202200334 (I)	PITNEY WORKS	1 052,57 \$
202200335 (I)	A1 GESTION PARASITAIRE INC.	291,36 \$

202200336 (I)	INDUSTRIAL SCIENTIFIC CANADA ULC	502,05 \$
202200337 (I)	MACHINERIES R. THERIAULT INC.	1 839,60 \$
202200338 (I)	GROUPE CHRISTIAN GOSSELIN ESTRIIE	387,05 \$
202200339 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	574,15 \$
202200340 (I)	DISTRIBUTION SECURMED	329,54 \$
202200341 (I)	REMORQUAGES & TRANSPORTS R.LAFLOTTE	137,97 \$
202200342 (I)	PH VITRES D'AUTOS	369,66 \$
202200343 (I)	EMRN	525,70 \$
202200344 (I)	DBO EXPERT INC.	229,38 \$
202200345 (I)	TRED'SI INC.	201,21 \$
202200346 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	3 199,20 \$
202200348 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	669,18 \$
202200349 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	909,70 \$
202200350 (I)	GLS	17,48 \$
202200351 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	876,55 \$
202200352 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	2 201,62 \$
202200353 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	1 264,73 \$
202200354 (I)	GROUPE CLR	1 815,18 \$
202200355 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	3 950,02 \$
202200356 (I)	ERIC CLOUTIER	336,00 \$
202200357 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	45 004,48 \$
202200358 (I)	DONLOX HARMER	967,90 \$
202200359 (I)	LINDE CANADA INC.	348,63 \$
202200360 (I)	PROCAMESTRIE INC	3 359,10 \$
202200361 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	3 360,26 \$
202200362 (I)	BRADLEY HODGE-LAROCHE	97,73 \$
202200363 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	165,00 \$
202200364 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	1 922,01 \$
202200365 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 686,89 \$
202200366 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	274,17 \$
202200367 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	48,80 \$
202200368 (I)	ABTECH	149,01 \$
202200369 (I)	COOPERATIVE NATIONALE D L'INFORMATION	804,83 \$
202200370 (I)	CURTIS VALLEE	13,92 \$
202200371 (I)	INFORMATIQUE INPRO	930,03 \$
202200372 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	2 477,50 \$
202200373 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 330,99 \$
202200374 (I)	AEBI SCHMIDT CANADA INC.	1 794,97 \$
202200375 (I)	NETREVOLUTION	87,15 \$
202200376 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	96,51 \$
202200377 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	255,17 \$
202200378 (I)	GIVESCO	167,00 \$
202200379 (I)	Energir	833,56 \$
202200380 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	33 123,50 \$
202200381 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	6 398,36 \$
202200382 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	74,85 \$
202200383 (I)	MACPEK	6 512,30 \$
202200384 (I)	DISTRIBUTIONS PAYEUR INC.	44,15 \$
202200385 (I)	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	514,69 \$
202200386 (I)	PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	712,85 \$
202200388 (I)	GESTION USD INC. - LOUBAC	4 413,96 \$
202200389 (I)	GILLES L'HEUREUX	62,06 \$
202200390 (I)	STZ DIESEL INC.	7 185,34 \$
202200391 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	40,24 \$
202200392 (I)	JEAN-GABRIEL LABEL	36,76 \$
202200394 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 569,75 \$

202200395 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	268,53 \$
202200396 (I)	AQUATECH	1 084,96 \$
202200397 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	597,71 \$
202200398 (I)	FORMATION SAVIE INC.	2 787,56 \$
202200400 (I)	ALEXANDRE LAROCHE	129,68 \$
202200401 (I)	Victoria Lemire	12,48 \$
202200402 (I)	Guillaume Levesque	50,88 \$
202200406 (I)	HYDRO QUEBEC	38 445,09 \$
202200407 (I)	COMPASS MINERALS CANADA CORP.	20 637,41 \$
202200408 (I)	ANICK FREDETTE	90,27 \$
202200409 (I)	LOISIRS SAWYERVILLE	197,10 \$
202200410 (I)	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	494,00 \$
202200412 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	528,35 \$
202200413 (I)	LAXSON GPS CANADA INC.	43,64 \$
202200417 (I)	COMBEQ	436,91 \$
202200419 (I)	ANN ROTHFELS	500,00 \$
202200420 (I)	BIBLIOTHÈQUE DE COOKSHIRE	500,00 \$
202200421 (I)	CORRIVEAU ROGER	500,00 \$
202200422 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	974,37 \$
202200423 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	626,93 \$
202200424 (I)	MARIO GENDRON	148,49 \$
202200425 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	829,89 \$
202200426 (I)	ROGER ROLFE	560,40 \$
202200428 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 612,70 \$
202200429 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	38 190,06 \$
202200430 (I)	REVENU QUÉBEC	352,04 \$
202200431 (I)	CÉDRIC LACHANCE	250,00 \$
202200432 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	3 889,27 \$
202200433 (I)	VISA	3 657,73 \$
202200434 (I)	VILLE DE EAST-ANGUS	27 488,16 \$
202200435 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAU	2 299,50 \$
202200436 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	20 398,81 \$
202200437 (I)	ROGER ROLFE	747,37 \$
202200439 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	696,38 \$
202200440 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	4 633,49 \$
202200441 (I)	MARIO GENDRON	500,00 \$
202200442 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	229,95 \$
202200443 (I)	PLACE AUX JEUNES DU H.S.F	1 361,75 \$
202200444 (I)	COGESAF	75,00 \$
202200445 (I)	INFORMATIQUE INPRO	684,10 \$
202200446 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	4 053,80 \$
202200447 (I)	GABRIEL LABEL	747,50 \$
202200448 (I)	MELISSA JULIUS	107,50 \$
202200449 (I)	RENE ROY	122,50 \$
202200450 (I)	DENISE GALLANT	125,68 \$
202200451 (I)	GROUPE FBE BERNARD EXPERTS	6 674,79 \$
202200452 (I)	MICHAEL DESCHÊNES	125,00 \$
202200453 (I)	FONDATION CHRISTIAN VACHON	200,00 \$
202200454 (I)	CANADIAN PACIFIC RAILWAY,COMPAGNY	4 400,00 \$
202200455 (I)	ALAIN PAQUETTE	33,60 \$
202200456 (I)	CENTRE DES FEMMES DU HSF	100,00 \$
202200458 (I)	FQM	350,50 \$
202200459 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	952,83 \$
202200460 (I)	FRANÇOIS PROULX	216,47 \$
202200461 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	18 857,26 \$
202200462 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	48 875,51 \$

202200463 (I)	BÂTIRENTE	14 071,79 \$
202200464 (I)	FONDACTION	7 119,11 \$
202200465 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	874,30 \$
202200466 (I)	Desjardins sécurité financière	3 456,45 \$
202200467 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	3 151,22 \$
202200468 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	414,06 \$
202200469 (I)	REVENU QUÉBEC	528,06 \$
202200470 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	856,23 \$
202200471 (I)	LUCILLE CHABOT	41,40 \$
202200472 (I)	GRONDIN GUILBEAULT FONTAINE	212,70 \$
202200473 (I)	CAFÉ L'ORCHIDÉE	455,80 \$
202200474 (I)	SPA DE L'ESTRIE	3 176,74 \$
202200475 (I)	LOUISE GASTALDELLO	90,00 \$
202200476 (I)	CORPORATION E DÉVELOPPEMENT DE	574,88 \$
	Total :	512 019,27 \$
	Grand total :	718 124,96 \$

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. – Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 (reporté au 2 mai 2022).

Reporté à la séance du 2 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Cookshire-Eaton Innovation – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 mars 2022.

Résolution 2022-04-8191

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Cookshire-Eaton Innovation du 16 mars 2022 soit déposé aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) SPA de l'Estrie – Dépôt du rapport annuel pour l'année 2021.

Résolution 2022-04-8192

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le rapport annuel de la SPA de l'Estrie pour l'année 2021 soit déposé aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Ressources humaines – Transfert d'emploi de monsieur René Lavigne à titre de directeur du bureau de projets.

Résolution 2022-04-8193

CONSIDÉRANT que le conseil accepte la nouvelle structure administrative proposée par le directeur général / secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que l'instauration de cette nouvelle structure implique la reclassification du poste de surintendant aux Travaux publics à titre de directeur du Bureau de projets;

CONSIDÉRANT que ce poste est muté aux mêmes termes et conditions;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que monsieur René Lavigne soit nommé au poste de directeur du Bureau de projets rétroactivement au 1^{er} mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Ressources humaines – Démission de madame Mélanie St-Pierre à titre de directrice du développement communautaire, des communications et des loisirs.

Résolution 2022-04-8194

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre transmise par madame Mélanie St-Pierre informant le conseil municipal de sa démission au poste de directrice du développement communautaire, des communications et des loisirs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de madame Mélanie St-Pierre en tant que directrice du développement communautaire, des communications et des loisirs;

QUE cette démission soit effective à compter du 9 avril 2022;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à madame Mélanie St-Pierre pour le travail réalisé au cours de ses services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Ressources humaines – Lettre d'entente numéro 14 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs-CSN concernant les mesures transitoires sur la prévention au travail prévue à la loi.

Résolution 2022-04-8195

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente numéro 14 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant les mesures transitoires sur la prévention au travail prévue à la loi.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Ressources humaines – Lettre d'entente numéro 15 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs-CSN concernant les frais de déplacement.

Résolution 2022-04-8196

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente numéro 15 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant l'ajustement des frais de déplacement.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) *Règlement numéro 40-2005 relatif aux frais de déplacements des membres du conseil et du personnel de la municipalité – Abrogation.*

Résolution 2022-04-8197

CONSIDÉRANT que le conseil municipal prévoit avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN l'indemnité relative aux frais de déplacement du personnel de la municipalité à la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT que les membres du personnel bénéficient de la même indemnité prévue par la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT que le *Règlement numéro 40-2005 relatif aux frais de déplacements des membres du conseil et du personnel de la municipalité* est désuet et non applicable;

CONSIDÉRANT que pour des motifs administratifs cette résolution doit être abrogée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le conseil municipal abroge le *Règlement numéro 40-2005 relatif aux frais de déplacements des membres du conseil et du personnel de la municipalité*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) *Projet de déploiement du réseau de fibres optiques de la MRC du Haut-Saint-François – Demande de consentement municipal pour l'installation de câbles de fibres optiques et d'équipements sur le réseau public en bordure de routes municipales et certaines portions en enfouies (projet S13588A - PE200035).*

Résolution 2022-04-8198

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu de :

- AUTORISER le directeur général à signer la demande de consentement municipal pour l'installation de câbles de fibres optiques et d'équipements sur le réseau public en bordure de routes municipales et certaines portions en enfouies (projet S13588A - PE200035), dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

- EXIGER que ces travaux soient exécutés selon les règles de l'art, dont la municipalité se réserve un droit de surveillance et de contrôle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Projet de déploiement du réseau de fibres optiques de la MRC du Haut-Saint-François – Demande de consentement municipal pour l'installation de câbles de fibres optiques et d'équipements sur le réseau public en bordure de routes municipales et certaines portions en enfouies (projet S13588A - PE200043).

Résolution 2022-04-8199

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu de :

- AUTORISER le directeur général à signer la demande de consentement municipal pour l'installation de câbles de fibres optiques et d'équipements sur le réseau public en bordure de routes municipales et certaines portions en enfouies (projet S13588A - PE200043), dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- EXIGER que ces travaux soient exécutés selon les règles de l'art, dont la municipalité se réserve un droit de surveillance et de contrôle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Projet de développement Sawyerville – Contre-offre de vente de terrains à madame Lorraine Gagnon et monsieur Pete Lachance.

Sujet reporté car le dossier est en analyse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Projet pilote pour le déneigement – Abrogation de la résolution numéro 2021-11-8018.

Résolution 2022-04-8200

CONSIDÉRANT que le 15 novembre 2021, le conseil municipal a adopté la résolution 2021-11-8018 concernant un projet pilote pour le déneigement par les travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que ce projet n'a pas eu lieu;

CONSIDÉRANT que cette résolution doit être abrogée pour des motifs administratifs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le conseil municipal abroge la résolution 2021-11-8018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Barrage Sawyerville – Mandat de représentation pour la déclaration de conformité des travaux de réfection au MELCC.

Résolution 2022-04-8201

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu de mandater FNX Innov inc. pour compléter et déposer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la déclaration de conformité des travaux de réfection du Barrage Sawyerville au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Centre communautaire Bulwer – Autorisation de dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien à l'action bénévole (SAB).

Résolution 2022-04-8202

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le dépôt et la signature par le directeur général, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, de la demande de subvention au montant total de 10 000 \$ dans le cadre du Programme de soutien à l'action bénévole (SAB) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES) concernant le centre communautaire Bulwer dans la circonscription de Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Autorisation de dépenses au nom de la municipalité – Demande de carte de crédit Desjardins pour le directeur des Travaux publics.

Résolution 2022-04-8203

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le dépôt et la signature par la trésorière, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, de la demande de carte de crédit Desjardins pour le directeur des Travaux publics, conformément au *Règlement numéro 209-2015 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité* dont un avis de motion est donné par le conseil municipal ce jour pour son abrogation et remplacement par le *Règlement numéro 298-2022 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité*, dont copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Sûreté du Québec – Paiement de la quote-part pour l'année 2022.

Résolution 2022-04-8204

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu de payer la facture de 769 516 \$ pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2022, selon les modalités suivantes :

- 1^{er} versement au plus tard le 30 juin 2022;
- 2^e versement au plus tard le 31 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement du forfait annuel de consultation pour l'année 2022.

Résolution 2022-04-8205

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 3 078,46 \$ (taxes incluses) concernant les honoraires professionnels en consultations juridiques de Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant divers dossiers.

Résolution 2022-04-8206

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 3 626.61 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. concernant divers dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Les services exp inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.

Résolution 2022-04-8207

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 18 385.27 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Les services exp inc. concernant divers dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Archi Tech Design inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant les casernes de Johnville et Sawyerville.

Résolution 2022-04-8208

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 862,31 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Archi Tech Design inc. concernant les casernes de Johnville et Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.

Résolution 2022-04-8209

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 2 269,55 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres s.e.n.c.r.l. concernant divers dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels progressifs concernant le mandat de vérification pour l'année 2021.

Résolution 2022-04-8210

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 19 545,75 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels progressifs de Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. concernant le mandat de vérification pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Transport S. Rouillard inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant le transport d'eau potable vers le réservoir municipal.

Résolution 2022-04-8211

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 16 314,39 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Transport S. Rouillard inc. concernant le transport d'eau potable vers le réservoir municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) FNX Innov inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la conception des travaux de réfection du barrage Sawyerville (no X0002545).

Résolution 2022-04-8212

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 19 402,61 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de FNX Innov inc. concernant la conception des travaux de réfection du barrage Sawyerville (no X0002545).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) Groupe FBE inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'évaluation des compensations des pertes financières subies par le ou les producteurs agricoles selon les aires de protection de sources d'eau potable.

Résolution 2022-04-8213

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 6 674,79 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Groupe FBE inc. concernant l'évaluation des compensations des pertes financières subies par le ou les producteurs agricoles selon les aires de protection de sources d'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) La cartoucherie inc. – Soumission pour le renouvellement d'une imprimante à l'Hôtel de ville.

Résolution 2022-04-8214

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'accepter la soumission de La Cartoucherie inc. au montant de 3 341,43 \$ (taxes applicables en sus) sous forme de crédit-bail concernant le renouvellement d'une imprimante à l'Hôtel de ville.

La trésorière est autorisée à signer l'acceptation de cette soumission jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Aménagement et urbanisme

- 1) Demande d'autorisation à la CPTAQ – Projet de résidence de tourisme au 391, chemin Gamache (lot 5 629 030).

Résolution 2022-04-8215

CONSIDÉRANT la demande de madame Karianne Martel, propriétaire du lot 5 629 030, situé au 391, chemin Gamache (zone RU-005), déposée au bureau municipal de la Ville de Cookshire-Eaton pour la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'utilisation du terrain à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour acheminer la demande;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'implantation d'une résidence de tourisme;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme aux règlements municipaux et au *Règlement sur les établissements d'hébergement touristiques*, notamment selon les critères suivants :

- L'usage doit être effectué à l'intérieur d'une construction résidentielle existante le 20 octobre 2005 et située sur des sols ayant un potentiel égal ou supérieur à la classe 5 (à plus de 50%);
- La transformation physique de tout bâtiment résidentiel pour l'implantation de l'usage doit être faite dans le respect de l'environnement patrimonial et paysager du secteur;
- Le nombre de personnes occupant l'unité ne doit pas dépasser deux (2) personnes par chambre à coucher;
- L'aire de stationnement doit être située sur le même terrain que l'usage et elle doit disposer du nombre minimal de cases prévues par le *Règlement de zonage numéro 286-2021*;
- Une affiche indiquant les dispositions réglementaires et obligations des locateurs ainsi que les coordonnées des services municipaux doit être affichée en tout temps;
- Aux fins de l'application du *Règlement de zonage numéro 286-2021* relativement au bâtiment complémentaire, normes d'entreposage, affiche, etc., une résidence de tourisme est considérée comme une habitation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu certifié que la demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur et recommande à la CPTAQ d'accepter ladite demande pour les motifs évoqués dans le présent préambule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Demande d'autorisation à la CPTAQ – Projet de réparation de machinerie agricole dans un bâtiment complémentaire situé au 210, route 108 (lot 4 486 535).

Résolution 2022-04-8216

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Claude Beaudoin, propriétaire du lot 4 486 535 (zone A-002), déposée au bureau municipal de la Ville de Cookshire-Eaton pour la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'utilisation du terrain à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour acheminer la demande;

CONSIDÉRANT que la demande vise la réparation de machineries dans un nouveau bâtiment complémentaire au 210, route 108 (lot 4 486 535);

CONSIDÉRANT que la demande est conforme aux règlements municipaux, notamment selon les critères suivants :

- L'usage est effectué à l'intérieur d'un bâtiment complémentaire à une habitation unifamiliale isolée, dont il occupe au plus 80 m² dudit bâtiment;
- Il n'est pas employé plus de deux (2) personnes, incluant le ou les propriétaires;
- Aucune vente au détail n'est autorisée, à l'exception des produits fabriqués ou réparés sur place;
- Aucun rejet ou contaminant dans l'environnement n'est encouru;
- Aucun entreposage extérieur et aucune activité ne se déroule à l'extérieur d'un bâtiment;
- Aucun impact significatif sur le voisinage immédiat (tel : poussière, odeur, circulation de véhicules lourds) n'est encouru;
- Aucun bruit n'est perceptible de l'extérieur du local ou du bureau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton certifie la conformité de la demande relativement aux règlements municipaux en vigueur et recommande à la CPTAQ d'accepter ladite demande pour les motifs évoqués dans le présent préambule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Demande d'autorisation à la CPTAQ – Projet d'agrandissement industriel sur le lot 4 487 131, situé au 705, rue Pope (zone I-107) sur une partie du lot 4 487 190 (zone Ru-009).

Résolution 2022-04-8217

CONSIDÉRANT que Les Armoires NAC (9159-7500 Québec inc.), a/s Stéphane Fortier, est propriétaire du lot numéro 4 487 131, situé au 705, rue Pope (zone I-107), faisant l'objet d'un projet d'agrandissement concerné par les présentes;

CONSIDÉRANT que Les Armoires NAC veulent poursuivre leur croissance et que leur terrain ne permet pas la construction des installations nécessaires à cette croissance;

CONSIDÉRANT la demande de Les Armoires NAC, déposée au bureau municipal de la Ville de Cookshire-Eaton le 4 avril 2022, pour la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'utilisation d'une parcelle de terrain voisin à une fin autre que l'agriculture sur une partie du lot 4 487 190 (zone Ru-009);

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour procéder à l'examen de la demande;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation doit faire l'objet d'une demande de modification au règlement et au plan de zonage numéro 286-2021;

CONSIDÉRANT que l'approbation de la MRC du Haut-Saint-François pour modifier le schéma d'aménagement est conditionnelle à la modification du règlement et du plan de zonage numéro 286-2021;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton, demande à la MRC du Haut-Saint-François un avis préliminaire concernant cette demande de modification au règlement et plan de zonage numéro 286-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Développement, communications et loisirs

- 1) Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement d'adhésion et nomination d'un représentant avec la directrice du service.

Résolution 2022-04-8218

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de 120 \$ pour l'adhésion de l'année 2022 de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) et de nommer le conseiller Roger Thibault et la conseillère Josée Pérusse à titre de représentants lors des activités corporatives du CSLE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Politique et procédures de communication – Adoption.

Résolution 2022-04-8219

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter la Politique et procédures de communication de la Ville de Cookshire-Eaton annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Ressources humaines – Embauche de madame Kassandra Dubé Ruel à titre de coordonnatrice aux camps de jour pour l'année 2022.

Résolution 2022-04-8220

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

DE créer un poste de coordonnateur/coordonnatrice pour les camps de jour 2022 selon les modalités suivantes :

- Du 14 mars au 31 mai : 5 à 10 heures par semaine;
- Du 1^{er} juin au 2 septembre : 35 heures par semaine.

QUE le taux horaire sera de 18 \$;

QUE le conseil nomme à ce poste madame Kassandra Dubé Ruel en date des présentes;

QUE le conseil adopte, à titre de description de tâches, le document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui prévoit également les autres conditions applicables à cette embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Cœur Sawyerville, projet de prolongement du réseau de sentiers et trottoirs de bois au Parc du Barrage de Sawyerville – Mandat à Nature Cantons-de-l'Est pour la demande d'autorisation au MELCC et autorisation de signature du directeur général.

Résolution 2022-04-8221

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de mandater Nature Cantons-de-l'Est pour faire la demande d'un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCC) concernant le prolongement du réseau de sentiers et trottoirs de bois dans le Parc du Barrage de Sawyerville.

La demande d'autorisation contient une copie dûment certifiée de la présente résolution du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton d'autoriser Nature Cantons-de-l'Est à soumettre cette demande au MELCC et la Ville s'engage à :

- transmettre, lorsque les travaux sont achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée;
- entretenir les infrastructures lorsque la construction sera complétée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-04-8222

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que monsieur Martin Tremblay, directeur générale / secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changement climatique en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le projet de prolongement du réseau de sentiers et trottoirs de bois dans le Parc du Barrage de Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Bibliothèque Sawyerville – Remerciements et suivi pour la rampe d'accès.

Le conseil est informé et verra au suivi pour l'installation d'une rampe d'accès.

l) Travaux publics

- 1) Achat d'un tracteur à gazon – Adjudication de contrat.

Reporté.

- 2) Projet de restauration complète du tablier du pont Camiré – Soumission pour la commande de bois.

Résolution 2022-04-8223

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter la soumission de Goodfellow, spécialiste du bois, datée du 14 mars 2022 au montant de 14 635,15 \$ (taxes applicables en sus) concernant l'approvisionnement en bois pour le projet de restauration complète du tablier du pont Camiré.

Le directeur des Travaux public est autorisé à signer l'acceptation de cette soumission jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Stabilisation du ruisseau de Cookshire – Offre de services pour une caractérisation des sites et présentation des demandes d'autorisation environnementale.

Reporté.

- 4) Stabilisation du ruisseau de Cookshire – Offre de services pour les plans et devis.

Reporté.

- 5) Appel d'offres pour l'approvisionnement en matériaux granulaires 2022 – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-04-8226

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'approvisionnement en matériaux granulaires pour l'année 2022, seul le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Soumissionnaire(s)
Gravière Bouchard inc.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'adjuger le contrat pour l'approvisionnement en matériaux granulaires pour l'année 2022 à Gravière Bouchard inc., conformément à sa soumission datée du 30 mars 2022, dont copie du bordereau de soumission est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur des Travaux public est autorisé à signer l'acceptation de cette soumission annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J) Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Ressources humaines – Démission de madame Marilyn Carrier à titre de préventionniste.

Résolution 2022-04-8227

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre transmise par madame Marilyn Carrier informant le conseil municipal de sa démission au poste de préventionniste au service de la Sécurité publique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de madame Marilyn Carrier en tant que préventionniste au service de la Sécurité publique;

QUE cette démission est rétroactive au 31 janvier 2022;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à madame Marilyn Carrier pour ses services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K) Proposition(s) des membres du conseil

Aucune.

L) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 297-2022 décrétant un emprunt de 1 825 000 \$ afin de financer une partie de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 – Avis de motion.*

Résolution 2022-04-8228

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant un emprunt de 1 825 000 \$ afin de financer une partie de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) *Règlement numéro 298-2022 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité – Avis de motion et dépôt du projet de règlement.*

Résolution 2022-04-8229

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

M) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement numéro 296-2022 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux* – Adoption du second projet.

Résolution 2022-04-8230

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'adopter le second projet du règlement numéro 296-2022 intitulé « *Règlement numéro 296-2022 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement numéro 291-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 286-2021 de Cookshire-Eaton afin d'agrandir la zone P-202, à même la zone RE-203* – Adoption du second projet.

Résolution 2022-04-8231

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'adopter le second projet du *Règlement numéro 291-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 286-2021 de Cookshire-Eaton afin d'agrandir la zone P-202, à même la zone RE-203.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Varia

- 1) Les Fleurons du Québec et le Conseil canadien du jardin – Proclamation de l'Année du Jardin 2022.

Résolution 2022-04-8224

ATTENDU QUE l'Année du jardin 2022 marque et célèbre le centenaire du secteur de l'horticulture du Canada;

ATTENDU QUE les jardins et le jardinage contribuent à la qualité de vie des citoyens de notre municipalité et de nos communautés en créant des endroits sains pour rassembler les gens et faciliter l'inclusion sociale;

ATTENDU QUE l'Année du Jardin 2022 mettra en valeur et célébrera l'importante contribution des jardinières et jardiniers, de nos organisations locales de jardinage, des professionnels de l'horticulture et des entreprises horticoles locales qui contribue à la culture jardin et l'expérience jardin de notre municipalité;

ATTENDU QUE les jardins et le jardinage nous ont aidés à relever les défis sans précédent de la pandémie COVID-19;

ATTENDU QUE les Fleurons du Québec et Collectivités en fleurs en collaboration avec le Conseil canadien du jardin, invitent toutes les municipalités à célébrer l'Année du Jardin 2022;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton proclame l'année 2022 « Année du jardin », en célébration de la contribution des jardins et du jardinage au développement de notre pays, notre municipalité et à la vie de nos citoyens et citoyennes en termes de santé, de qualité de vie et de défis environnementaux; et :

QUE le samedi précédant la Fête des Pères, le 18 juin en 2022, soit reconnu comme la Journée du jardin à Cookshire-Eaton comme legs de l'Année du jardin 2022 du Canada;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à être une ville amie du jardin qui appuie le développement de sa culture jardin;

QUE toutes les municipalités du Québec et Canada soient invitées à proclamer et à promouvoir l'Année du jardin 2022 dans leurs municipalités respectives, et qu'une copie de cette résolution soit fournie à la FCM et UMQ, à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Association canadienne pour la santé mentale – Proclamation de la semaine de la santé mentale du 2 au 8 mai 2022.

Résolution 2022-04-8225

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022;

CONSIDÉRANT que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie;

CONSIDÉRANT que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

CONSIDÉRANT que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la « Semaine nationale de la santé mentale », dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

O) Période de questions

Aucune.

P) Ajournement ou clôture de la séance.

Résolution 2022-04-8232

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier